

N° 288
MAI
2017

Événements

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DU CHESNAY www.lechesnay.fr



DOSSIER /

LE BUDGET 2017

INFOVILLE / CET ÉTÉ, JE FAIS CE QUE JE VEUX !
CULTURE / INCIDENCE CHORÉGRAPHIQUE

TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE
▶ EN VIDÉO SUR

WWW.LECHESNAY.TV

LE
CHESNAY
TV



ÉDITEUR

Municipalité du Chesnay
9 rue Pottier BP 150
78155 Le Chesnay Cedex
01 39 23 23 23

Directeur de publication

Philippe Brillault

Rédactrice en chef

Anne Père

Rédaction

Sophie Nouet

Photos

Xavier Robert

Pôle Communication

Shutterstock

Secrétariat

Dominique Giraud

Laure de Swetschin

Maquette - Mise en page

Georges Mbaah

IMPRESSION

Le Réveil de la Marne

4, rue Henry Dunant

51204 Epernay Cedex

TIRAGE

16 700 exemplaires

RÉGIE PUBLICITAIRE

Régie Ville du Chesnay

Dominique Giraud

Votre magazine
sur www.lechesnay.fr
sur l'application
« **le Chesnay** »
et les réseaux sociaux



TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE
EN **VIDÉOS** SUR
WWW.LECHESNAY.TV



Som. maire

04 DOSSIER LE BUDGET 2017 DE VOTRE COMMUNE



11 INFOVILLE Élections présidentielles : résultats du premier tour au Chesnay



12 Quand la saint fiacre renaît...



13 Une rue, une histoire Rues de Jussieu et Duret Agenda sportif

14 Menus cantine scolaire

15 Forum jobs d'été Environnement

16 Activités jeunesse Brocante du Chesnay

18 INSTANTANÉS

23 ASSOCIATIONS

26 CULTURE Incidence chorégraphique Opération révisions à la bibliothèque



LA BROCANTE

04

DIMANCHE

JUIN - 8H À 18H

Autour de la photo avec l'UPAC



31 POLITIQUE





LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. En effet, il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Acte de prévision car il traduit un programme financier évaluatif des recettes à encaisser d'une part et des dépenses à effectuer sur une année, d'autre part. Acte d'autorisation, car le budget est l'acte juridique qui permet de donner au maire l'autorisation d'engager les dépenses votées en Conseil municipal. Les impôts locaux constituent environ 31 % des recettes. Les taux communaux sont constants depuis 2014. Le budget communal traduit les objectifs et les priorités de la politique municipale souhaitée. Il a été voté le 30 mars dernier.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez vous-mêmes découvrir les grandes lignes de ce budget 2017, à partir d'éléments extraits de nos documents budgétaires. Il est important de rappeler que, parmi les nombreux services mis à disposition des Chesnaysiens, certains relèvent de compétences obligatoires et d'autres non. La petite enfance par exemple qui représente 14 % de notre budget n'est pas une compétence obligatoire. Dans certaines communes de taille équivalente, ce service représente un pourcentage minime voire inexistant, les villes laissant au privé la mission d'accueillir les tout-petits en crèches. Il en est de même pour la jeunesse, la culture, la restauration municipale, le sport, par exemple. A contrario, la sécurité, les affaires générales, le social, l'entretien de la voirie, l'urbanisme, font partie des compétences obligatoires. Je vous laisse découvrir et vous faire votre propre idée.

Très cordialement.
Dr Philippe BRILLAULT
Maire
Conseiller départemental

LE

BUDGET

2017

**Fiscalité =
zéro augmentation**
avec - 1 500 000 €

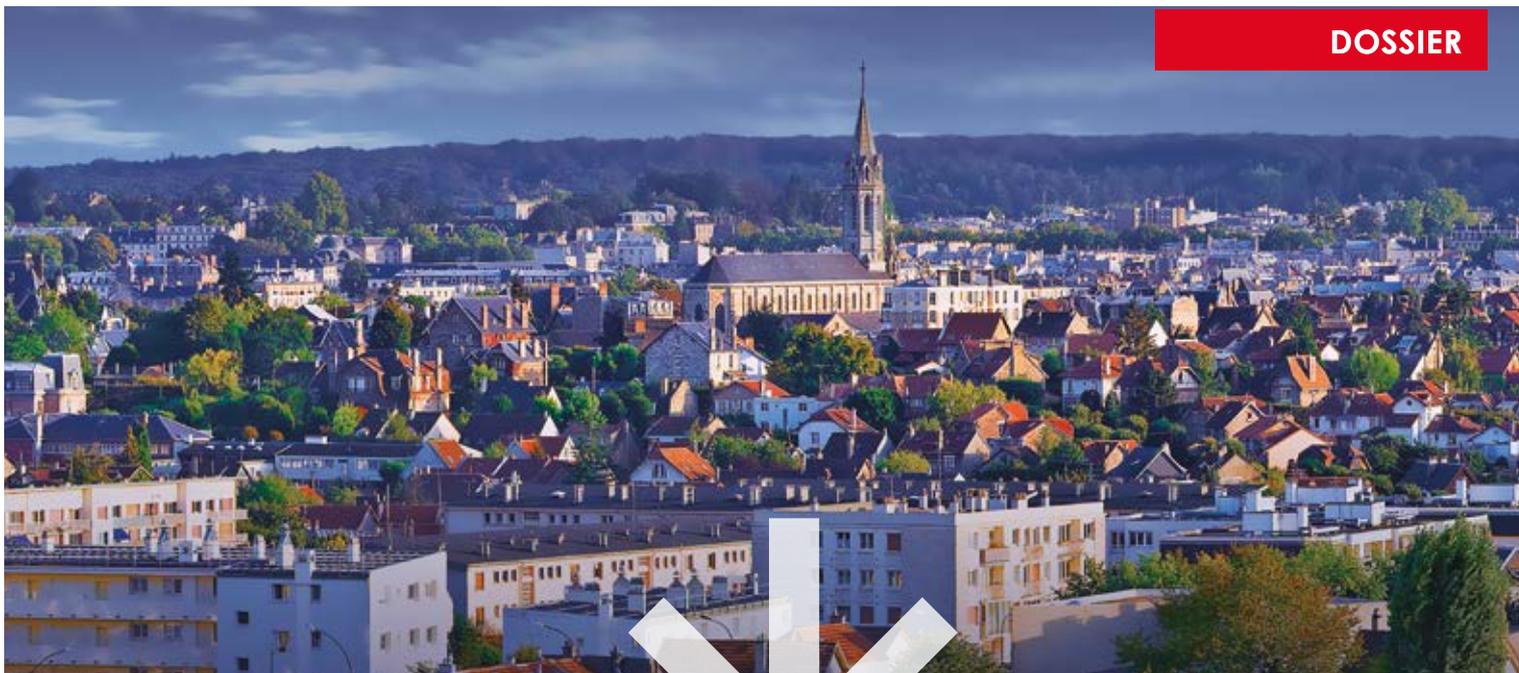
Avec 1,5 M€ en moins de budget imposé par les décisions nationales, la ville du Chesnay a dû trouver de nouvelles marges de manoeuvre sur les autres postes budgétaires.

Maintien des investissements
Évolution du fonctionnement
avec des économies liées
à des restructurations et
à l'optimisation du numérique

TAXES ET ÉVOLUTION EN %

COMMUNES	Taxe d'habitation	Évolution sur un an	Taxe foncière	Évolution sur un an
Achères	19,23	0	16,17	0
Carrières-sous-poissy	18,14	+2,02	29,58	+2
Chatou	13,33	0	10,74	0
Conflans-Sainte-H	Non voté		Non voté	
Elancourt	14,89	0	20,42	0
Guyancourt	12,23	0	20,04	0
Houilles	14,3	0	19,34	0
La Celle-Saint-Cloud	13,11	0	12,18	0
Le Chesnay	11,34	0	8,24	0
Le Pecq	13,07	0	12	0
Le Vésinet	12,34	0	12,48	0
Les Clayes-sous-Bois	13,92	0	21,25	0
Les Mureaux	16,06	0	23,06	0
Limay	11,84	0	13,93	0
Maisons-Laffitte	17,56	0	15,2	0
Mantes-la-Jolie	17,81	0	20,4	0
Mantes-la-Ville	18,43	0	20,88	0
Marly-le-Roi	12,68	0	14,14	0
Maurepas	13	0	19,91	0
Montigny-le-Bretonneux	11,87	0	19,99	0
Plaisir	14,56	0	15,52	0
Poissy	16,56	0	17,75	0
Rambouillet	17,62	+2,5	23,59	+2,57
Saint-Cyr-L'École	21,68	0	17,9	0
Saint-Germain-en-Laye	12,48	0	9,97	0
Sartrouville	14,47	+0,04	12,46	+0,04
Trappes	12,86	0	24,14	0
Vélizy-Villacoublay	9,52	0	11,42	0
Versailles	11,86	0	14,52	0
Viroflay	14,51	0	19,87	0

Source : Le Parisien du mardi 18 avril 2017



2016 < - 1 500 000 € < 2017

DONT



Baisse de la dotation globale de fonctionnement de 430 000 € versée par l'État



Hausse de la contribution au FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales - Solidarité aux communes «pauvres») pour **535 000 €** à la suite de la décision de VGP de ne pas redistribuer la croissance fiscale intercommunale (10 % au lieu de 50 %)



Hausse des charges du personnel communal à effectif constant pour **350 000 €** résultant notamment de la revalorisation du point d'indice de rémunération et de l'augmentation des cotisations sociales

Le conseil municipal a voté le budget de la ville le 30 mars 2017. Malgré un contexte difficile marqué par le désengagement de l'État et la baisse de ses dotations, la ville du Chesnay continue à mener une gestion rigoureuse de ses dépenses qui lui permet d'engager les investissements d'avenir sans augmenter les impôts.

En 2017, la commune doit toujours supporter les conséquences d'arbitrage au niveau national, régional ou intercommunal qui échappent totalement à son pouvoir de décision. Pour la troisième année consécutive, la ville du Chesnay doit faire face à une baisse de 1 500 000 € dans son budget global, comprenant des dépenses supplémentaires qui lui sont imposées mais aussi des recettes qui lui sont supprimées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

	2017 Projet de budget	2016 Crédits ouverts	Variations BP 2017/BP 2016
PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES			
Contingent incendie	1 032 066,00	1 046 879,00	-1,41%
Reversement au FNGIR	5 934 563,00	5 934 563,00	0,00%
Prélèvement SRU	0,00	0,00	-
Fonds de péréquation des recettes fiscales (FPIC)	1 150 001,00	615 702,00	86,78%
Reversement sur fiscalité locale		2 000,00	-100,00%
Total	8 116 630,00	7 599 144,00	6,81%
AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
Subvention au CCAS	530 000,00	500 000,00	6,00%
Participat° charges Chênes Verts	35 000,00	35 000,00	0,00%
Participations Ecoles privées+ hors commune	130 267,00	138 000,00	-5,60%
Total	695 267,00	673 000,00	3,31%
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS			
Social	17 490,00	17 590,00	-0,57%
Fêtes et Cérémonies patriotiques	1 210,00	1 210,00	0,00%
Culture	346 600,00	361 600,00	-4,15%
Économiques et environnement	3 420,00	4 480,00	-23,66%
Jeunesse	6 300,00	8 240,00	-23,54%
Enseignement	8 530,00	8 980,00	-5,01%
Sports	690 700,00	665 700,00	3,76%
Total	1 074 250,00	1 067 800,00	0,60%
MASSE SALARIALE (012)			
Traitements	20 364 233,00	20 001 302,00	1,81%
Assurance des risques statutaires	314 000,00	338 000,00	-7,10%
Total	20 678 233,00	20 339 302,00	1,67%
GESTION DES SERVICES			
Indemnités des élus	280 445,00	279 886,00	0,20%
Direction générale	175 500,00	178 220,00	-1,53%
Contrat social de territoire	44 785,00	14 800,00	202,60%
Bâtiments	2 128 129,00	2 328 872,00	-8,62%
Voirie	884 460,00	799 894,00	10,57%
Ordures ménagères	450,00	4 895,00	-90,81%
Espaces verts	199 032,00	194 282,00	2,44%
Prestations de service	623 050,00	629 583,00	-1,04%
Mécanique	184 142,00	193 570,00	-4,87%
Ressources humaines	169 710,00	125 000,00	35,77%
Informatique et telecommunication	865 000,00	792 291,00	9,18%
Affaires générales	18 600,00	16 290,00	14,18%
Communication	230 700,00	221 600,00	4,11%
Cabinet	19 000,00	19 000,00	0,00%
Culture	677 000,00	624 800,00	8,35%
Événementiel	145 025,00	147 050,00	-1,38%
Restauration	232 350,00	221 350,00	4,97%
Jeunesse	364 975,00	365 580,00	-0,17%
Emploi Economie Entreprises et Point Info Jeunes	4 400,00	4 400,00	0,00%
Enseignement	729 647,00	748 958,00	-2,58%
Petite enfance	184 410,00	211 003,00	-12,60%
Police municipale	54 650,00	54 250,00	0,74%
Centre de Supervision Urbaine	1 000,00	1 000,00	0,00%
Sports	92 680,00	93 930,00	-1,33%
Bibliothèque	55 800,00	56 400,00	-1,06%
Urbanisme et hygiène	37 400,00	39 000,00	-4,10%
Finances	16 280,00	16 850,00	-3,38%
Commande publique	155 800,00	174 500,00	-10,72%
Exploitation patrimoine bâti	461 200,00	444 500,00	3,76%
Total	9 035 620,00	9 001 754,00	0,38%
TOTAL DEPENSES REELLES DE GESTION	39 600 000,00	38 681 000,00	2,38%
DEPENSES IMPREVUES	350 000,00	232 000,00	50,86%
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts de la dette	550 000,00	600 000,00	-8,33%
Intérêts courus non échus	0,00	0,00	-
Autres frais financiers (indemnité RA, com.)	8 000,00	10 000,00	-20,00%
Total	558 000,00	610 000,00	-8,52%
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Admission en non valeur	10 000,00	20 000,00	-50,00%
Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	30 000,00	-33,33%
Total	30 000,00	50 000,00	-40,00%
TOTAL DEPENSES REELLES	40 538 000,00	39 573 000,00	2,44%
OPÉRATIONS D'ORDRE			
Dotations - Amortissements biens renouvelables	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00%
Opérations de cessions d'actifs		314 445,15	-100,00%
Total	1 500 000,00	1 814 445,15	-17,33%
TOTAL DÉPENSES HORS VIREMENT	42 038 000,00	41 387 445,15	1,57%
VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	3 500 000,00	4 100 000,00	-14,63%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 538 000,00	45 487 445,15	0,11%

Extraits du vote
du budget du
30 mars 2017

	FISCALITE DIRECTE	2017 Projet de budget	2016 Crédits ouverts	Variations BP 2017 / BP 2016
Produits des 3 taxes		14 323 162,00	14 340 462,00	-0,12%
Attribution de compensation VGP		10 889 509,00	10 889 509,00	0,00%
Dotation de solidarité communautaire				-
Allocations compensatrices		320 453,00	222 164,00	44,24%
Total		25 533 124,00	25 452 135,00	0,32%
	FISCALITE INDIRECTE			
Droits de mutation		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00%
Taxes sur l'électricité		450 000,00	450 000,00	0,00%
Autres contributions indirectes		2 000,00	2 000,00	0,00%
Total		2 452 000,00	2 452 000,00	0,00%
	DOTATIONS DE L'ÉTAT			
Dotation globale de fonctionnement (DGF)		2 315 774,00	2 746 412,00	-15,68%
Dotation spéciale instituteurs (DSI)		0,00	2 800,00	-100,00%
Dotation générale de décentralisation (DGD)		145 000,00	145 000,00	0,00%
Dotation resensement/passeports		26 620,00	26 620,00	0,00%
Total		2 487 394,00	2 920 832,00	-14,84%
	PRODUITS D'EXPLOITATION			
Piscine/Aquagym et divers organismes		658 000,00	640 200,00	2,78%
Salles de sport/ Activités (muscu, escalade)		79 120,00	58 000,00	36,41%
Tennis Club Trianon (régie + participation)		92 500,00	81 300,00	13,78%
Restauration communale + régie boissons		95 500,00	95 000,00	0,53%
Patio		35 000,00	30 000,00	16,67%
Petite enfance - Crèche et halte-garderie		1 465 082,00	1 457 788,00	0,50%
Restauration scolaire		860 000,00	860 000,00	0,00%
Bibliothèque		22 000,00	22 000,00	0,00%
Enfants - Ateliers		15 600,00	14 540,00	7,29%
Ludothèque		14 200,00	14 000,00	1,43%
Activités enfant (loisirs+périscolaire)		1 034 756,00	1 006 300,00	2,83%
Activités adolescent (escalade/autres)		29 893,00	43 200,00	-30,80%
Activités Culturelles (théâtre+loc cafeteria+divers)		526 800,00	494 400,00	6,55%
Redevance Événements et objets promotionnels		35 000,00	33 000,00	6,06%
Total		4 963 451,00	4 849 728,00	2,34%
	RECOUVREMENTS DIVERS			
Assurance du personnel/Sécurité sociale (IJ)		300 000,00	302 000,00	-0,66%
Assainissement et stationnement (personnel)		125 000,00	125 000,00	0,00%
CCAS Personnel, portage, vœux, prod. d'entr.)		214 500,00	200 500,00	6,98%
EHPAD (Personnel, frais de siège, assurance)		118 500,00	112 000,00	5,80%
FJT (Personnel, frais de siège, assurance)		42 000,00	35 000,00	20,00%
SSIAD (Personnel, frais de siège, assurance)		15 000,00	15 000,00	0,00%
VGP (Mutualisation prestations OM)		146 000,00	124 290,00	17,47%
Autres versements de tiers		9 727,00	5 000,00	94,54%
Total		970 727,00	918 790,00	5,65%
	PRODUITS DOMANIAUX			
Droits de voirie/concession/Autolib/ CEE		200 000,00	308 185,00	-35,10%
Droits de place et taxis		11 718,00	11 718,00	0,00%
Taxe sur les emplacements publicitaires		60 000,00	63 000,00	-4,76%
Droits de stationnement		115 000,00	115 000,00	0,00%
Location des immobilisations		771 500,00	728 300,00	5,93%
Concessions/redevances/taxes des cimetières		150 000,00	203 000,00	-26,11%
Location de salles		75 000,00	40 000,00	87,50%
Service concédé du marché forain		15 000,00	14 000,00	7,14%
Distributeurs (boissons)		12 000,00	12 000,00	0,00%
Redevance des opérateurs téléphonie mobile		100 000,00	46 000,00	117,39%
Autres (photocopies, etc.)		300,00	200,00	50,00%
Total		1 510 518,00	1 541 403,00	-2,00%
	SUBVENTIONS /PARTICIPATIONS DIVERSES			
Etat		103 600,00	98 700,00	4,96%
Département		11 000,00	16 095,00	-31,66%
Communes		20 146,00	24 035,00	-16,18%
Autres organismes		2 840 989,00	2 746 233,00	3,45%
Total		2 975 735,00	2 885 063,00	3,14%
TOTAL RECETTES REELLES DE GESTION		40 892 949,00	41 019 951,00	-0,31%
	PRODUITS FINANCIERS			
Revenus valeurs mobilières		1,00		ns
Reversement intérêts budget parking		50,00	100,00	-50,00%
Total		51,00	100,00	-49,00%
	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Indemnité Mur de l'école La Fontaine		0,00	263 192,00	-100,00%
Indemnité Eclairage public		0,00	136 651,00	
Divers : indemnités, pénalités, avoirs, etc.		45 000,00	53 106,00	-15,26%
Total		45 000,00	452 949,00	-90,07%
	PRODUITS CESSIONS D'ACTIF			
TOTAL RECETTES REELLES		40 938 000,00	41 612 000,00	-1,62%
	OPÉRATIONS D'ORDRE			
Travaux en régie		300 000,00	400 000,00	-25,00%
Opérations de cessions d'actifs			175 445,15	-100,00%
Total		300 000,00	575 445,15	-47,87%
TOTAL RECETTES HORS EXCEDENT		41 238 000,00	42 187 445,15	-2,25%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		4 300 000,00	3 300 000,00	30,30%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		45 538 000,00	45 487 445,15	0,11%

40,538 M€

DE DEPENSES

DONT



PETITE ENFANCE

Budget : 5,859 M€

Investissement :
0,276 M€ (divers travaux
dans les crèches)
Fonctionnement :
5,583 M€

14% du budget
global



ENSEIGNEMENT

Budget : 4,056 M€

Investissement :
0,272 M€
Fonctionnement :
3,784 M€

Axes forts

- Entretien des écoles maternelles et élémentaires
- Restauration
- Contrôle d'accès des bâtiments

9% du budget
global



SPORT

Budget : 4,876 M€

Investissement :
2,370 M€
Fonctionnement :
2,506 M€

Axes forts

- Entretien des sites sportifs et de la piscine
- Subventions aux associations
- Construction de la salle de tennis de table
- Rénovation énergétique du gymnase Pellouard (1^{re} tranche)
- Réfection du stade synthétique
- Restructuration du tennis club (1^{re} tranche)

6% du budget
global



SÉCURITÉ

Budget : 2,056 M€

Investissement :
0,094 M€
Fonctionnement :
1,962 M€

Axes forts

- Police municipale
- Centre de supervision ou service de veille

5% du budget
global



CULTURE

Budget : 2,761 M€

Investissement :
0,695 M€
Fonctionnement :
2,066 M€

Axes forts

- Programmation culturelle
- Bibliothèque
- Rénovation de l'orgue de l'église Saint-Antoine de Padoue
- Acquisition de matériels scéniques et d'un clavecin

5% du budget
global



JEUNESSE

Budget : 1,95 M€

Investissement :

0,102 M€

Fonctionnement :

1,848 M€

Axes forts

- Activités de loisirs les mercredis et vacances scolaires
- Temps d'Activités Périscolaires du vendredi après-midi
- Secteur ados

5% du budget global



VOIRIE

Budget : 3,853 M€

Investissement :

2,394 M€

Fonctionnement :

1,459 M€

Axes forts

- Création d'une sente entre l'impasse Mouchotte et la rue des Sports
- Entretien des routes
- Eclairage public
- Propreté urbaine
- Mise aux normes signalisation tricolore

4% du budget global



ESPACES VERTS

Budget : 1,267 M€

Investissement :

0,092 M€

Fonctionnement :

1,175 M€

Axes forts

- Parcs
- Arbres
- Fleurissement

3% du budget global



SOCIAL ET SANTÉ

Budget :

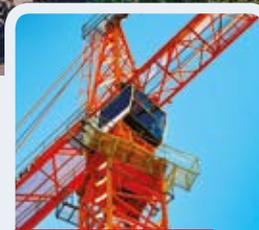
Fonctionnement :

0,601 M€

Axes forts

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : 0, 530 M€
- Entretien des locaux à caractère social

1,5% du budget global



LOGEMENT

Budget : 0,786 M€

Investissement :

0,490 M€

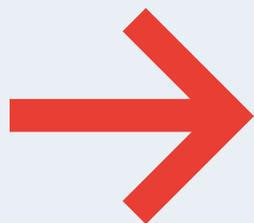
Fonctionnement :

0,296 M€

Axes forts

- Subvention pour le programme de 51 logements locatifs sociaux (ancien bâtiment administratif Fenwick) rue Caruel de Saint-Martin
- Entretien du parc privé

1,5% du budget global



17 000 000 €

D'INVESTISSEMENTS EN 2017
POUR **2 000 000 € D'EMPRUNT**,
LE RESTE EN AUTOFINANCEMENT
DONT



ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Rénovation énergétique du gymnase Pellouard (1^{re} tranche) avec le traitement des huisseries, de l'isolation et de la toiture • Passage d'1 chaufferie au lieu de 3 rue Caruel de Saint-Martin pour la bibliothèque, La grande Scène et le gymnase Pellouard
- Création d'un jardin public rue de Versailles (terrain ferrailleurs) : **achat = 1 750 000 €**



VOIRIE

- Création d'une sente entre l'impasse Mouchotte et la rue des Sports • Travaux d'assainissement de la voie nouvelle créée entre l'actuel Centre Technique Municipal (rue Caruel de Saint-Martin) et la rue des Sports = **200 000 €**
- Éclairage public = **500 000 €**



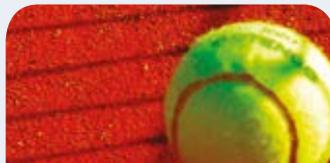
LOGEMENT

- Achat des anciens locaux Free (86/88 rue de Versailles) = **630 000 €** pour la création d'une résidence sociale hôtelière. Revente = 680 000 € • Revente de l'ancien bâtiment administratif Fenwick rue Caruel de Saint-Martin à France Habitation pour réaliser un programme de logements locatifs sociaux = **1 300 000 €** participants au financement du futur nouveau Centre Technique Municipal
- Revente de l'ancien poste de la Police Municipale (4 rue de Rocquencourt) et le pavillon (72 rue de Versailles) = **1 100 000 €** dans le cadre du remembrement de l'ilot Redingote et la construction d'un ensemble immobilier en accession à la propriété
- Réhabilitation / reconstruction du futur nouveau Centre Technique Municipal (sur 3 ans) = **3 500 000 €**



SCOLAIRE

- Préparation reconstruction école élémentaire Langevin
- Contrôle d'accès des écoles (1^{re} tranche) = **108 000 €**



SPORT

- Construction de la salle de tennis de table (gymnase Pellouard) = **890 000 €**
- Rénovation thermique et mise aux normes de sécurité du gymnase Pellouard (1^{re} tranche) avec création de surface de danse (sur 2 ans) = **2 050 000 €**
- Réfection du stade synthétique = **365 000 €**
- Restructuration du tennis club avec rénovation des 3 terrains extérieurs en terre battue et du club house (sur 2 ans) = **800 000 €**



ASSAINISSEMENT

- Rénovation totale des réseaux d'assainissement de la rue Psichari = **950 000 €**
- Réseau rue Georges Chapelier / boulevard du général Exelmans = **150 000 €** • Etudes rues Saint-Joseph / Victor André Robert = **20 000 €** • Provisions pour interventions ponctuelles = **50 000 €**



URBANISME

- Rénovation du quartier Audigier avec achat des anciens locaux de l'opérateur téléphonique Orange (rue Audigier) = **1 500 000 €**



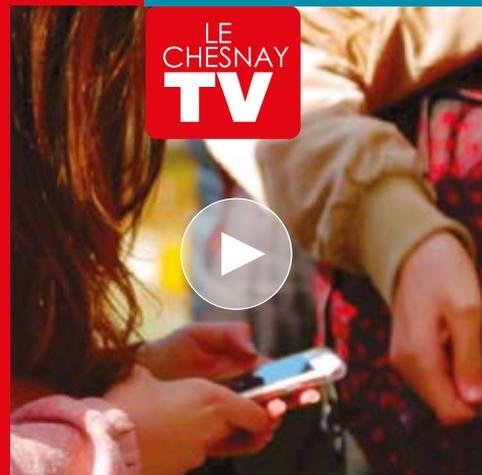
CULTURE

- Gymnase Pellouard : 4 nouvelles salles de danse de 600 m² pour l'Ecole de Danse (2 en rez-de-chaussée et 2 en étage avec la création d'un plancher)
- La grande Scène : programmation culturelle + investissements scéniques nécessaires



STATIONNEMENT

- Contrôle d'accès de 5 parcs de stationnement (Les Deux Frères, piscine, sport/tennis, site de l'Enfance et Bel Air) = **200 000 €**



► L'ÉMISSION N°044

Ados : « une journée avec mon smartphone... »

www.lechesnay.tv

ÉLECTIONS 2017
 23 AVRIL & 7 MAI PRÉSIDENTIELLES
 11 & 18 JUIN LÉGISLATIVES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AU CHESNAY

Résultats du premier tour

Le taux de participation s'élève à 84,38 % pour ce premier tour des élections présidentielles.



Inscrits : 20 484
 Votants : 17 285
 Blancs : 164
 Nuls : 55
 Exprimés : 17066

	Voix	Pourcentage
Nicolas Dupont-Aignan	504	2,95 %
Marine Le Pen	1 397	8,19 %
Emmanuel Macron	4 678	27,41 %
Benoît Hamon	723	4,24 %
Nathalie Arthaud	29	0,17 %
Philippe Poutou	73	0,43 %
Jacques Cheminade	18	0,11 %
Jean Lassalle	84	0,49 %
Jean-Luc Mélenchon	1 397	8,19 %
François Asselineau	116	0,68 %
François Fillon	8 047	47,15 %



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 mai à 20 h 45



APPRENTISSAGE AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Cet apprenti a contribué à réaliser cette magnifique porte qui va remplacer la vieille porte de l'ancienne mairie, sous la responsabilité de son maître de stage Joël Fontan



COMMÉMORATION
Cérémonie du 8 mai :

- 11 h : messe à l'église Saint-Germain
- 12 h : cérémonie au Monument aux Morts (cimetière)

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

- Jeudi 8 juin
- 12 h : cérémonie au Monument aux Morts (cimetière) ■



ENCHÈRES AU CHESNAY

L'équipe du Chesnay Enchères, société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques agréée, vous présente ses enchères publiques le samedi 10 juin : vente online, vente de prestige : bijoux, argenterie, tableaux, objets d'art ; clôture des enchères le samedi 10 juin : www.drouotonline.com

Pour inclure des lots dans cette vente, prenez contact avec notre maison de ventes. Rappel : journées d'expertises gratuites et confidentielles tous les mercredis de 14 h à 18 h sans rendez-vous ■

Contact : 2 rue d'Angoulême
78000 Versailles – 01 39 43 52 44
fax : 01 39 43 87 33
www.lechesnayencheres.com
contact@lechesnayencheres.com



FÊTE

Quand la Saint Fiacre renaît...

Du 10 au 13 juin prochain aura lieu dans notre ville la fête de Saint Antoine de Padoue.

Celle-ci est une renaissance de la Saint Fiacre, l'une de nos plus anciennes fêtes communale et religieuse...

Mais qui est Saint Fiacre ? Saint Fiacre est un moine du Moyen-Âge qui fut auteur d'un prodige en traçant en une seule journée un très large sillon délimitant les murs du monastère qu'il allait construire en Seine-et-Marne. Il connaissait les plantes et s'en servait pour soigner. Il est depuis lors le saint patron des jardiniers et maraîchers... Voici comment Saint Fiacre est devenu l'un des saints patrons du Chesnay...

Bref, Saint Fiacre est un saint qui colle parfaitement aux Chesnaysiens dont la plupart étaient maraîchers et pépiniéristes jusqu'à il y a encore peu de temps ! C'était même la principale activité économique de notre ville depuis l'installation du roi à Versailles. La dévotion à Saint Fiacre est telle que

les Chesnaysiens avaient installé une statue du saint avec bêche et arrosoir au-dessus de la porte d'entrée de l'ancienne mairie, place Dutartre.

L'historien local Emile Houth raconte que la fête de la Saint Fiacre, le 30 août, était fêtée en grande pompe au Chesnay depuis le XVIII^e siècle et toujours selon un format immuable : procession, messe, banquet, fête et bal. La fête de la Saint Fiacre a connu des formes différentes. Traditionnellement, une procession part de la mairie, rue de Versailles, et va jusqu'à l'église Saint Germain, fleurie abondamment. Puis un déjeuner réunit tous les participants. Aubades, discours et fête se poursuivent jusqu'à se conclure par un grand bal le soir.

En 1931, avec le soutien du maire André Crozet, la fête de la Saint Fiacre est relancée. Le trajet de la procession évolue : la mairie n'est plus le point de départ, les deux points de départ et d'arrivée sont les églises Saint Antoine et Saint Germain.

Cette fête perdure jusque dans les années 1980, au moment où l'activité ma-

raîchère et pépinière du Chesnay n'est plus qu'un souvenir... La fête de Saint Antoine mi-juin renoue avec cette tradition chesnaysienne. Pendant quatre jours, autour de l'église Saint-Antoine de Padoue, se succéderont : bénédiction des animaux, procession, messe, jeux, danses portugaises et concert... ■

Programme de la fête de Saint Antoine de Padoue

- **Samedi 10 juin à 17 h :** bénédiction des animaux à Notre-Dame de la Résurrection, puis procession des reliques jusqu'à Saint-Antoine. Puis bénédiction des pains et litanies de Saint-Antoine (19 h), danses portugaises (19 h 30), concert et chants animés (20 h).
- **Dimanche 11 juin :** buffet géant à 12 h 30 après la messe puis après-midi kermesse.
- **Lundi 12 juin à 20 h :** création musicale orgue et trompettes puis complies.
- **Mardi 13 juin à 20 h :** messe de clôture de la Saint Antoine.

SPORT

TIR A L'ARC
Dimanche 7 mai
 Stade Michaux



Concours spécial débutants (archers licenciés depuis septembre 2016) de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h
 Remise des prix à 16 h 15
 Initiation tout public de 12 h 30 à 14 h
 Restauration rapide et boissons sur place ■

Contact :
 06 84 11 36 09

VOLLEY-BALL
Dimanche 28 mai
 au gymnase Nouvelle-France



Tournoi Open annuel en 4X4 mixte 36 équipes de niveau régional, prénational et national s'affronteront de 9 h à 21 h. Venez très nombreux les encourager ! ■



UNE RUE, UNE HISTOIRE

Rues de Jussieu et Duret, les pépinières chesnaysiennes

Arboricole, Le Chesnay l'est, indubitablement ! La pléthore de rues qui portent des noms d'arbres nous le rappellent sans cesse. Deux rues se distinguent en particulier : les rues de Jussieu et Duret. Il ne s'agit point d'espèces mais de deux savants botanistes...

Claude Duret est juge royal au XVI^e siècle. Son apport à la science botanique se résume à une jolie histoire admirable des plantes, compilation de tous les contes et légendes connus sur les arbres.

Bernard de Jussieu, botaniste attaché au roi en 1722, fut chargé par lui de constituer à Trianon une collection de tous les végétaux présents en France. Il créa pour cela un petit jardin botanique à la limite de Chèvreloup et de Trianon. Les rues Duret et de Jussieu sont situées à l'emplacement des anciennes pépinières royales. Avec l'arrivée de Louis XIV à Versailles, il s'agit de créer un très grand parc où se retrouvent de très diverses espèces. Pour plaire au roi et fournir son parc, on planta au niveau de la porte Saint Antoine et de ces deux rues des ormes, des marronniers... La Révolution provoqua la déliquescence des pépinières royales de la Porte Saint Antoine. L'horticulture privée se répandit au Chesnay, les

jardiniers et maraîchers représentant plus de 5% de la population au long du XIX^e siècle. Il faut citer la famille Truffaut...

En 1919, Georges Truffaut installe un établissement grainier dans notre ville, le long de la route de Saint Germain. L'établissement est étendu après 1945. La promotion immobilière devait finalement rattraper Le Chesnay. De Truffaut, il ne subsiste aujourd'hui que la jardinerie et la maison du directeur de la grainerie. Comme beaucoup d'autres, les rues Duret et de Jussieu furent alloties. Ainsi ces deux rues rendent hommage à ce passé horticole du Chesnay dont il suffit de traverser la route de Saint Germain pour en contempler, à l'arboretum de Chèvreloup, la mémoire la plus vive ■

Sources :

De Louis XIV à Truffaut, les Pépinières du Chesnay et de Rocquencourt – Eliane Michelon – 1994 – Le Chesnay d'Hier à Aujourd'hui Historique de l'arboretum de Chèvreloup. Historique des Jardinerie Truffaut





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES - FÉVRIER 2017

- Léo, Lucas, Lucien Vermuyse Couchot né le 2 février • Maximilian, Gray Coutin né le 3 février • Basile, Joseph, Landry Clermont né le 5 février • Corentin, Michaël, Joshua Millot Pouet né le 11 février • Camille, Jacques, Rodolphe Talbot né le 13 février
- Léonie, Alysée Laplanche née le 14 février à Poissy • Adénys, Lyse, Laplanche née le 14 février à Poissy
- Aaron, Jacques, David de Jorna Ben Fredj né le 16 février • Louis, Gabriel Nkengue Kana né le 17 février • Viktor, Joël, Eric Pons né le 17 février • Alexandre, Bernard, Victor Gebel né le 20 février • Elie Tohme né le 22 février • Alice Bigeard née le 23 février • Elynn De Alegria née le 25 février

NAISSANCES - MARS 2017

- Victoire, Nadège, Marie-Line Deschamps née le 5 mars à Clamart • Louise, Catherine, Sylvie François-Charles, née le 5 mars • Wassim Hili, né le 6 mars
- Luka, Yves, Alain Dang Cattarinussi, né le 7 mars • Peter, Heiko Mazurie, né le 11 mars • Sacha, Catherine, Valentina Bouthier, née le 14 mars • Lila, Lara El M'ssanne, née le 16 mars
- Côme, Marie, Franck, Bertrand Leblanc-Barbedienne, né le 19 mars • Yecine Koubaa, né le 19 mars

MARIAGES - MARS 2017

- Jean, Claude Provost et Marie-Françoise, Blanche, Yvonne Jaïn

BIENVENUE

Claire'invest,

conseils investissements financiers et immobiliers (CGPI)

Claire Rodrigues, dirigeante

1 rue Pottier - bâtiment A

06 28 21 54 96 - 78rodrigues@gmail.com

Keyweb, bijouterie

Jérémy Lellouche, dirigeant

2 rue de Marly Le Roi - 01 39 49 95 45

contact@yparah.com- www.yparah.com

Sophie Lamotte,

coach à domicile - 06 61 02 43 06

sophiem.lamotte@gmail.com



**MENUS CANTINE SCOLAIRE
MAI 2017**

- Jeudi 4 Laitue iceberg - raviolis de volaille - froidou ; rondelé nature - compote pomme fraise ; compote pomme banane
- Vendredi 5 Carottes râpées bio et dès d'emmental - fish & chips sa sauce blanche à la ciboulette - yaourt velouté aux fruits
- Lundi 8 Férié
- Mardi 9 Méli mélo de salade - omelette nature ; petits pois au jus - fromage fondu ; St Moret - gaufre pâtissière
- Mercredi 10 Radis et beurre ; pomelos et sucre - sauté de bœuf sauce bery ; épinards à la crème ; pdt - bûchette mi-chèvre ; carré de l'est - omme bicolore bio
- Jeudi 11 Tomates vinaigrette - tarte au fromage ; laitue iceberg - saint paulin ; tomme noire - mousse au chocolat ; flan nappé caramel
- Vendredi 12 Mortadelle de porc - hoky sauce lombarde ; coquillettes - petit suisse aux fruits bio - fraises et sucre
- Lundi 15 Betteraves vinaigrette - boulettes de soja ; tomate méditerranéenne ; semoule bio - tartare nature ; fromy - fruit de saison
- Mardi 16 Salade de pdt échalote ; salade de tortis californienne - nuggets de poisson ; haricots verts ciboulette - yaourt aromatisé ; yaourt nature + sucre - fruit de saison
- Mercredi 17 Tomates vinaigrette ; concombres vinaigrette - jambon de Paris ; purée - brie ; coulommiers - crème dessert vanille ; liégeois chocolat
- Jeudi 18 Menu fête foraine
- Vendredi 19 Carottes râpées maison ; salade verte - steak haché de thon sauce basquaise ; boulgour - gouda ; mimolette - tarte flan fraîche ; tarte normande fraîche
- Lundi 22 Pâté de volaille ; œuf dur mayonnaise - émincé de poulet sauce dijonnaise ; carottes et navets - fromage blanc nature et sauce fraise - pastèque
- Mardi 23 Radis rondelles et maïs ; tomates vinaigrette - saucisse de Strasbourg ; pommes campagnardes - camembert bio ; petit saint paulin bio - compote pomme ; compote pomme pêche
- Mercredi 24 Salade fraîcheur aux œufs ; céleri rémoulade - rôti de bœuf sauce bourguignonne ; œufs durs béchamel ; haricots beurre - emmental ; montboissier - éclair chocolat ; éclair vanille
- Jeudi 25 Férié
- Vendredi 26 Coleslaw - chesseburger ; pommes campagnardes - yaourt nature et sucre ; yaourt aromatisé - muffin pépites chocolat
- Lundi 29 Tomates vinaigrette ; radis & beurre - keftas d'agneau façon tajine ; petits pois - bûchette mi-chèvre ; carré de l'est - Paris Brest
- Mardi 30 Melon jaune - lasagnes bolognaise - petit suisse nature sucré ; petit suisse aux fruits - compote pomme ananas ; compote pomme fraise
- Mercredi 31 Pâté de foie ; tomates vinaigrette - sauté de dinde à l'ancienne ; julienne de légumes - gouda ; cantal - fraises et sucre
- Jeudi 1^{er} juin Betteraves vinaigrette ; macédoine mayonnaise - rôti de porc au jus ; macaronis - yaourt aromatisé ; yaourt nature + sucre - abricots secs
- Vendredi 2 juin Taboulé à la semoule bio ; salade de blé bio parisienne maison - steak de colin au curry ; haricots verts - mimolette ; tomme noire - cookies au chocolat

ÉCONOMIE

Forum jobs d'été

Samedi 20 mai
de 10 h à 15 h
Espace Emploi
Entreprise

Contact : Espace Emploi
Entreprise - annexe de la
mairie - 13 rue Pottier
1^{er} étage - 01 39 23 17 70
eee@lechesnay.fr



Pour les 18-26 ans en recherche d'emplois saisonniers cet été. Consultations d'annonces - rencontre avec des entreprises - ateliers CV - lettres de candidatures. Des questions sur l'emploi, l'orientation, la vie pratique ? La Mission Locale vous répondra. Munissez vous de votre CV (version papier et électronique) ■

Vous souhaitez préparer votre CV et vos lettres de candidature : une permanence est assurée le mercredi 17 mai de 14 h à 17 h à l'Espace Emploi Entreprise

ÉCONOMIE

Un bureau gratuit pour un pro

Le centre d'affaires Plein Ouest du Chesnay accueille une quarantaine d'entreprises, tous secteurs d'activités confondus et souhaite, en partenariat avec la commune, participer activement au développement de la vie économique locale.

Michel Floirat, gérant de ce centre d'affaires, qui a déjà participé à l'opération « un buro pour un pro », renouvelle cette année cette opération : mise à disposition d'un bureau gratuit pendant 6 mois puis à demi tarif (charges et loyers) les 6 mois suivants, avec accès à la salle de réunion de 12 personnes, un accueil centra-



lisé et une salle de repas commune. Cette offre s'adresse à des entrepreneurs en démarrage, sous réserve de l'examen du business plan et de proximité géographique (rayon de 20 minutes maximum en voiture du centre d'affaires).



Ainsi, **Frédéric du Chayla** a bénéficié de cette

offre en 2016 et est installé au Centre d'affaire depuis près d'un an. Ce créateur de l'entreprise Finedigit, dont le but est d'accompagner les banques et les assurances dans la mise en place et la maintenance évolutive de leurs systèmes « informatique & digital », affirme que « ce local correspond à

mes attentes car je suis en démarrage et cela est suffisant pour mon activité aujourd'hui. Il présente de nombreux avantages, notamment le fait qu'il soit proche de mon domicile et accessible par les transports en commun ou l'autoroute A13 ». En bénéficiant de ce bureau, cette entreprise s'est depuis développée et Frédéric du Chayla recherche aujourd'hui des futurs collaborateurs ■

Contact : Espace Emploi
Entreprise - annexe de la
mairie - 13 rue Pottier
1^{er} étage - 01 39 23 17 70
eee@lechesnay.fr

Vous serez mis en relation avec le centre d'affaires, dont vous pouvez consulter l'actualité sur centredaffairespleinouest.fr

INFOVILLE



ENVIRONNEMENT

Poules et composteurs, les alliés minceur des bacs à déchets

Des œufs frais et un fertilisant « maison » et de qualité à moindre coût tout en réduisant ses déchets, c'est la promesse renouvelée de l'Agglo pour 2017 !

Des poules comme alliés minceur de vos bacs à déchets

Les poules de l'Agglo sont de retour pour la deuxième année. Toujours aussi voraces, elles peuvent réduire le volume de votre poubelle de 150 kg en un an. Ces gallinacés se régaleront des restes de repas : pâtes et riz cuits, des fanes de carottes et de radis... Pour adopter un couple de poules, plusieurs conditions doivent être remplies. Vous pourrez les récupérer le 13 mai prochain, lors de la journée portes ouvertes de Versailles Grand Parc, organisée autour du thème du développement durable.

Distribution de compost gratuit



Déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy, rue Abel Gance. Prévoyez vos sacs

(limité à 200 L par foyer) dans la limite des stocks disponibles. L'accès est réservé aux habitants de Versailles Grand Parc sur présentation de la carte déchèterie ou d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité ■

Contact : VGP - 6 avenue de Paris
CS10922 - 78009 Versailles cedex
01 39 66 30 00
communication.vgp@agglovgp.fr
www.versaillesgrandparc.fr



BROCANTE DU CHESNAY

Sécurité : attention nouvelles dispositions
 Dans le cadre du plan Vigipirate imposé à la ville du Chesnay, une « fan zone » est organisée : l'accès des véhicules sera strictement interdit toute la journée sur l'avenue Dutartre autour de la brocante.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur www.lechesnay.fr ou disponible à l'accueil de la mairie. Retour impératif de votre dossier complet à la mairie avant le 15 mai en fonction des places disponibles.

L'accès des acheteurs sera autorisé uniquement à partir de 8 h.
 Possibilité de stationnement au parking des Comtesses du Centre Commercial Parly 2 Le Chesnay ■



PARKING DU MARCHÉ RUE DES DEUX FRÈRES

Quelques réserves techniques diffèrent momentanément la réouverture définitive au public.
 Nous vous tiendrons informés ■

ACTIVITÉS JEUNESSE

Cet été, je fais ce que je veux !

Les activités au Chesnay

POUR LES ENFANTS

Accueils de loisirs

Activités sportives, manuelles et artistiques, grands jeux, sorties, fêtes...

Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre

de 7 h 30 à 18 h 30 • Village des enfants, accueils de loisirs La Fontaine, Guynemer ou Bastié en fonction de l'établissement fréquenté à la rentrée 2017-2018

Sports Aventure

Animations sportives et de plein air, grands jeux, sorties dans les bases de loisirs

Du 10 au 21 juillet et du 28 août au 1^{er} septembre

de 7 h 30 à 18 h 30 • Accueil de loisirs Guynemer (possibilité de déposer et de récupérer votre enfant au Village des enfants) • Enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 à la rentrée 2017-2018 • Réservations et paiement en ligne sur l'Espace Famille Personnalisé du mercredi 17 mai au mercredi 21 juin (minuit) • Inscriptions du 17 mai au 24 juin à l'Accueil Famille. Après cette période d'inscription, les enfants sont inscrits en fonction de places disponibles et après application d'une majoration de 15€ par inscription.

Soirées jeu des accueils de loisirs

Grands jeux, chasse aux trésors, enquêtes policières, contes, spectacles...

Tous les jeudis de juillet et août

de 18 h 30 à 21 h 30 • Village des enfants, accueils de loisirs La Fontaine, Guynemer ou Bastié • Enfants scolarisés de la grande section maternelle au CM2 à la rentrée scolaire 2017-2018.

POUR LES ADOS

Cap jeunes

une activité ou une sortie sportive, culturelle ou de plein air par jour au choix
 Escale (gymnase Pellouard)

Du 26 juin au 1^{er} septembre de 8 h à 17 h

• Attention : les activités proposées du 26 juin au 7 juillet sont réservées aux élèves libérés de leurs obligations scolaires • Pour les adolescents scolarisés au collège ou au lycée à la rentrée 2017-2018 • Inscriptions à l'Accueil Famille : pour la formule semaine (4 à 5 jours par semaine) : à partir du 24 mai, pour la formule journée (en fonction des places disponibles) : à partir du 14 juin.

Après-midi loisirs

Jeux, activités sportives, artistiques et de détente sous les parasols
 Escale (gymnase Pellouard)

Du 26 juin au 4 août et du 28 août au 1^{er} septembre

de 14 h à 19 h
 Pour les adolescents, scolarisés au collège et au lycée dès la rentrée 2017-2018.



Foot en salle

Gymnase Pellouard

Cette activité est réservée aux adhérents de l'Escale (adhésion gratuite)

Prévoir une tenue de sports et des baskets propres

Du **10 juillet** au **4 août** et du **28 août** au **1^{er} septembre**

Pour les 11/14 ans de 16 h 15 à 17 h 45

Pour les 15/17 ans de 17 h 45 à 19 h

Pour les adolescents scolarisés au collège ou au lycée dès la rentrée 2017-2018

Skate park

Avenue Schweitzer

La fiche de renseignement, les modalités d'inscription et d'obtention de la carte sont disponibles sur www.lechesnay.fr

Du **26 juin** au **1^{er} septembre**,

du lundi au dimanche de 10 h à 20 h

Le skate park est dédié aux rollers, skateboards, BMX, trottinettes. Les mineurs de 8 ans (et +) doivent détenir une carte pour accéder aux modules. Les personnes mineures y évoluent sous la seule responsabilité des parents. Le port du casque attaché est obligatoire. L'accès est libre et non surveillé, avec des contrôles inopinés et fréquents.

Les mini séjours

Inscriptions auprès de l'Accueil Famille à partir du 10 mai • Tarifs : de 50,10 € à 300,60 €



POUR **LES ENFANTS DU CE1 AU CM2**

À LA RENTRÉE 2017-2018

À la ferme équestre de Montfresnoy dans l'Aisne
dépaysement et ambiance champêtre garantis

du **lundi 17** au **vendredi 21 juillet**

Pour les enfants férus de nature, d'équitation et de cirque ! Mais pas le temps de s'ennuyer, entre la découverte des animaux de la ferme, les séances d'équitation sur les manèges, les soins aux animaux, la visite du Haras, les ateliers de jonglage, ceux de voltige, le tir à l'arc, les jeux et les veillées.

Au centre équestre de Cocico dans l'Yonne
une destination rêvée pour les jeunes écuyers et saltimbanques en herbe !

du **lundi 28 août** au **vendredi 1^{er} septembre**

C'est dans un cadre verdoyant doté d'un immense chapiteau, que votre enfant pourra s'initier aux arts du cirque et de l'équitation. Au programme, de nombreuses activités pour les futurs cavaliers, équilibristes, et roi de la piste : apprentissage des bases de l'équitation, soins aux animaux, acrobaties et balades, initiation à la jonglerie et à la voltige, jeux, veillées...

POUR **LES JEUNES SCOLARISÉS DE LA 6^e À LA 4^e**

À LA RENTRÉE 2017-2018

À la ferme équestre de Montfresnoy dans l'Aisne

du **lundi 17** au **vendredi 21 juillet**

Eloïse et Messaoud seront les 2 animateurs de ce séjour, et vont réserver de nombreuses surprises à vos jeunes (grands jeux, veillées...) ! Hébergement en dure (chambre de 2 / 4 jeunes) en pension complète. Un programme haut en couleur avec de l'équitation, du catamaran, du kayak, du tir à l'arc, et du cirque !

Accueil Famille / Hôtel de Ville 2

RDC 13/15 rue Pottier

01 39 23 23 66

- du lundi au vendredi :

de 8 h 30 à 13 h

- lundi, mercredi et vendredi :

de 14 h à 17 h

- samedi 24 juin : de 9 h à 12 h

INSTANTANÉS



ESCRIME / Diane von Kerssenbrock du LC78 Escrime

est pour la 2e année consécutive championne du Monde épée dames junior en équipe à Plovdiv en Bulgarie le 8 avril dernier. Avec ses coéquipières de l'équipe de France, elle l'emporte successivement sur la Roumanie, l'Ukraine, les USA, pour remporter le titre en battant l'Italie en finale. Bravo !

Animations des accueils de loisirs

pendants les vacances de printemps sur la thématique du film
« Avatar : L'arbre de la vie, les Navis et les enfants »



Théâtre « Avanti »

avec Ingrid Chauvin et Francis Huster
le 31 mars à La grande Scène du Chesnay



Conférence « Enterrer l'Euro : possible ?

Pas possible ? Pourquoi ? Quelles conséquences ? »
le 27 mars au Théâtre Nouvelle-France animée par Régis Chemin, Chesnaysien et maître de conférence à l'université Paris Ouest Nanterre, et Herbert Colonius du Mouvement Européen – Antenne Le Chesnay-Rocquencourt

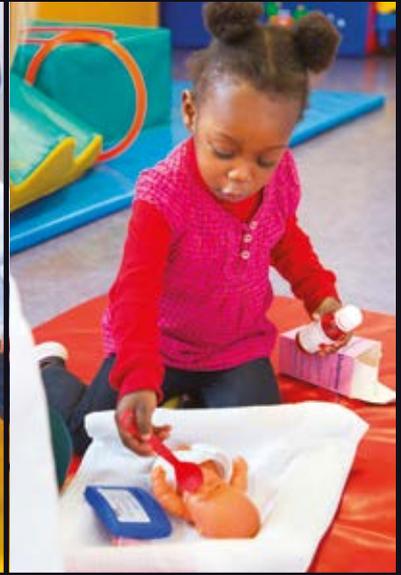


Carnaval à l'école élémentaire Langevin

avec la participation des élèves
de l'école maternelle Perrault le 30 mars



INSTANTANÉS



Projet « Docteur Bobo »

commun sur les crèches La Pépinière, Eglantines et la crèche familiale du 27 au 31 mars afin de dédramatiser les petits bobos du quotidien



Le Petit Prince
CRÈCHE MULTI ACCUEIL
VILLE DU CHESNAY



« Signer avec son enfant » ...

Ce n'est pas parce qu'un enfant ne parle pas qu'il n'a rien à dire. Caroline Riehl et son équipe ont expliqué le projet aux parents. Vidéo disponible sur www.lechesnay.tv



LA SEMAINE CULTURELLE

Semaine culturelle avec des ateliers « le monde des enfants », « cuisine du monde », « nos silhouettes », « à travers les continents » et « écrire pour la paix » à l'école élémentaire Langevin du 27 au 31 mars



Les 104 ans de Germaine Hecquet
le 20 mars en présence d'Annie Forestier,
directrice de l'EHPAD Les Chênes d'Or



Anglais : Children (kids) want peace.

■ INSTANTANÉS



■ Animations « On s'amuse à la piscine »
pendant les vacances de Printemps

NOUVEAU : OUVERTURE LE 2 MAI 2017
CULINELLE présente ses cuisines intemporelles



FABRICATION
 ARTISANALE
 FRANÇAISE

UNE CRÉATION

DE L'ÉTUDE À LA RÉALISATION... **Culinelle**

29 rue de Versailles ■ 78150 Le Chesnay ■ 01 39 55 21 21 ■ anne.babu@culinelle.fr

POUR FÊTER NOS 35 ANS,
ECONOMISEZ

35€ par tranche
 de 350 €

OFFRE VALABLE SUR LES MOIS
D'AVRIL ET MAI 2017
 > AVEC LE CODE : **SVOISIN35**

Entreprise S.Voisin
 PLOMBERIE • CHAUFFAGE • COUVERTURE

45, route de Rueil
 78 150 Le Chesnay
 svoisin@svoisin.com
 www.svoisin.com

L'entreprise S.Voisin, au Chesnay depuis 1982

Ets. RUGEL
 PLOMBERIE - ELECTRICITE

installation, rénovation & dépannage

au Chesnay depuis 1976 !

Plomberie
 cuisine - salle de bains, ...

Electricité
 mise en sécurité électrique, ...

Contactez nous :
 6 avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY
 Tél. : 01 39 55 35 15 - Fax : 01 39 54 36 76
 Mail : contact@rugel-lechesnay.com



ASSOCIATION DES NATURALISTES DES YVELINES

• **Samedi 20 mai** : géologie sites de Auvers-Saint-Georges et Morigny-Champigny (91) - visite du jardin botanique et exposition de dessins, tableaux et photos inspirés de la nature (et dégustations) au 50 rue Abel Lauvray à Versailles • **Jeudi 25 mai** : botanique en forêt domaniale de Beynes et pelouse (78) • **Samedi 27 mai** ornithologie dans la réserve naturelle de la baie de Seine (76) – botanique dans la réserve naturelle de l'Étang de la Minière (78) • Du **samedi 3 au lundi 5 juin** : ornithologie en basse vallée du Doubs organisée par Découvrir Autrement (réservation auprès de Monique Duplant : mduplant@yahoo.fr) • **Dimanche 4 juin** botanique dans les bois de Morval et pelouses sèches calcaires (95) • **Samedi 10 juin** : botanique et mycologie coteaux de la Seine et bois de la Roche (95) ■

Contact : Villa de Chèvreloup
34 route de Versailles
78150 Rocquencourt
permanence le mardi de 14 h à 17 h
01 75 45 70 45
contact@any78.org - www.any78.org



ÉCOLE DE MUSIQUE

Qui n'a pas rêvé de rencontrer un jour le Petit Prince de son enfance ? C'est la réalité fantastique à laquelle vous convie l'Ecole de Musique du Chesnay **le samedi 10 juin** à l'occasion d'un vaste spectacle qui verra évoluer 250 participants sur La grande Scène du Chesnay. Associés aux élèves musiciens de l'Ecole de Musique et du J.A.C.P. se produiront des Circassiens de l'Ecole de Cirque Méli-Mélo de Versailles, des danseuses contemporaines de l'Ecole de Danse du Chesnay et des élèves comédiens du cours de théâtre créé pour l'occasion au sein de notre école. Ce spectacle est une création inspirée du « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry, avec plusieurs tableaux. La musique en a été composée par Aude Morales-Robin, professeur de piano à l'Ecole de Musique. Billets à retirer pour l'une des deux représentations, à 17 h ou à 20 h 30 au tarif unique de 5€ auprès des secrétariats de l'Ecole de Musique et de l'Ecole de Danse (50 rue de Versailles) et à Versailles auprès du Cirque Méli-Mélo (51 - 53 rue Rémont). Alors... Place à l'acrobatie et à la précision du geste ! Place au rythme et à la mélodie ! Place à l'imaginaire et à la poésie... ■

Contact : Ecole de Musique du Chesnay
7 avenue Dutartre - 01 71 42 84 31
www.ecole-musique-chesnay.com

ASSOCIATIONS



LES ARTISTES DU CHESNAY

• **Samedis 13 et 20 mai** de 14 h à 18 h : stage gravure « La gravure sur carton » animé par Caroline Lesgourgues. 80€ matériel compris • **Samedi 13 mai** de 10 h à 17 h : stage peinture « Technique de peinture à l'huile se diluant à l'eau » animé par Fabien Audebrand. 60€ matériel compris • **Mardi 16 mai** de 20 h à 21 h 30 : conférence d'histoire de l'art « Sorolla, le peintre de la lumière » par Sylvie Ferrer. Ouvert à tous au tarif de 5 €. Sans réservation ni adhésion • Du **3 mai au 3 juin** : exposition « Neuf graveurs sur le thème de l'eau » avec Annick Bignault, Danielle Bonnafoux, Josseline Dandrau, Gaëlle Devys, Inge Fratras, Armelle Linares, Monique Olivier, Nicole Parent et Jacques Thuillier. Entrée libre mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30 - lundi et vendredi de 9 h 30 à 12 h - week-end, rendez-vous avec les artistes ■

Contact : 50 rue de Versailles
01 39 55 93 14
artistes.chesnay@wanadoo.fr
lesartistesduchesnay.tumblr.com
page Facebook
albums photos sur Google +

Marc Bayle, votre docteur informatique
...la passion des nouvelles technologies !

SI SERVICES à la personne

docteur-informatique.com

PC, MAC, IPAD, IPHONE, smartphone, téléphonie, photo, vidéo, musique, de la domotique à la voiture « intelligente »...

06 10 78 73 02

...toute l'assistance informatique

* selon art 199 sd du CGI. docteur-informatique, marque déposée

50% réduction sur les prestations de maintenance

PME-TPE particuliers

www.docteur-informatique.com



ÉCOLE DE DANSE DU CHESNAY

• **Jeudi 22 juin** à 20 h 30 à La grande Scène à l'occasion de son 20^e anniversaire l'Ecole de Danse du Chesnay reçoit le pianiste Pierre-Yves Plat et l'orchestre « Les Amuse-Gueules ». Pierre-Yves Plat : sous ses doigts les grands classiques tels que la Sonate au Clair de Lune ou la Marche Turque, s'emballent, se colorent d'accents tziganes, rock'n'roll ou swing. Sa dextérité époustouflante en fait certainement l'un des pianistes le plus doués de sa génération. L'Orchestre « Les Amuse-Gueules » : les 4 artistes qui composent ce groupe ne se refusent rien, une sonate, un boogie, un standard de jazz, un bon vieux rock n'roll... Tout cela donne un répertoire très swinguant composé d'ingrédients de toutes sortes. 140 danseuses et danseurs les plus avancés de L'Ecole de Danse se joindront à ces artistes pour un spectacle inédit « La Danse fait son Cinéma ». Cette soirée se déroulera en présence de Patrick Dupond, danseur étoile, ex directeur des ballets de l'Opéra National de Paris, et de Leila Da Rocha, chorégraphe internationale. Réservation des places (14€) ■

Contact : 50 rue de Versailles – 01 39 43 30 54
Info@ecoledanselechesnay.org



ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE PARLY2-LE CHESNAY ET PARLY EVASION

• Du **18 au 23 septembre** : « L'Alsace aux Couleurs d'Automne ». Vous séjournerez à l'Auberge 3* de La Ferme Marie Hélène dans les environs de Strasbourg, point de départ des excursions guidées quotidiennes qui vous permettront de découvrir Obernai, le Mt Sainte Odile, Colmar, le château du Haut Koeninbourg, les villages de Eguisheim, Riquewhir et Hunspach, classé « plus beau village de France » et bien d'autres merveilles... Voyage accompagné, au départ du Chesnay, acheminement en train sur Strasbourg. Séjour en pension complète. Prix tout compris à partir de 1135€ (sur une base de 20 participants - maximum 24 personnes) ■

Contact : Jean-Louis Amalric – 06 13 59 04 03 - amalric.parlyevasion@orange.fr



ENFANCE MEURTRIE UN SOURIRE RETROUVÉ

• **Mercredi 17 mai** de 10 h à 18 h 30 et jeudi 18 mai de 9 h à 18 h 30 à la salle Fatima, 24 rue Julien Poupinet : vente au profit des enfants de nombreux objets déco art de la table, bijoux fantaisie et accessoires que notre équipe de bénévoles a acheté auprès de fournisseurs soigneusement sélectionnés. Vous y découvrirez aussi nos ateliers « couture et confitures » où tout est conçu par nous-mêmes avec le plus grand soin ■



AQGTLC

• **Samedi 13** et **dimanche 14 mai** : week-end de qi gong au château de la brosse à Nottonville (28140), animé par Catherine Ottogalli et ses assistants. Au programme : des petites marches ponctuées de moments de qi gong dans la nature, se ressourcer auprès d'un arbre bicentenaire, des exercices pour harmoniser et retrouver l'énergie dans le corps, des repas avec les produits de la ferme... ■

Contact : Catherine Ottogalli
 06 81 57 91 23



JACP

• **Samedi 20 mai** au Théâtre Nouvelle-France : spectacle autour de la comédie musicale, le film, « The Sound of Music » (en français « La mélodie du bonheur »). L'Atelier grand orchestre du JACP, le pôle percussions, essentiellement composés de musiciens amateurs, seront sur scène avec l'École de Musique du Chesnay ainsi que les ateliers jazz vocaux de Beynes et Plaisir. Participation aux frais : 8€ pour les adhérents - 10€ ■

Réservations sur : contact@jacp.fr
 Contact : 06 80 61 79 76



ASSOCIATION EUROPÉENNE DE JUMELAGE LE CHESNAY-HEPPENHEIM

• A l'issue de l'**assemblée générale ordinaire du 27 mars 2017**, le nouveau bureau du jumelage a été élu : Jean-Michel Prats, président, Yvon Heymes, vice-président, Francine Lueg-Althoff, secrétaire générale, Marie-Claude Lecomte, secrétaire générale adjointe, Thérèse Vivier, trésorière, Maryse Pellat, trésorière adjointe. Il sera accompagné par Thierry Charlot, Armel Güclü, Sophie Maire, Jean-Louis Morgenthaler et les deux représentants de la ville, Denis Le Bars et Michèle Weinachter • **Lundis 8, 15, 22 et 29 mai et lundis 12, 19 et 26 juin** à 20 h 30, 1^{er} étage : conversations en anglais avec Jean-Louis Morgenthaler (inscription.anglais@jumelage-lechesnay.fr) • **Jeudi 18 mai** à 20 h 30 en partenariat avec le jumelage de Viroflay : conférence « Angela Merkel : vers un 4^e mandat ? » à l'auditorium de Viroflay avec notamment Michèle Weinachter • **Mercredi 14 juin** à 20 h 30 au club-house de la piscine : conférence « Spéciale 500 ans de la Réforme – la génétique du protestantisme » avec Hans Herth, sociologue • Du **23 au 25 juin** : week-end à Heppenheim. Venez rencontrer et échanger avec nos amis de Heppenheim à l'occasion de la fête du vin – programme sur notre site internet – année officielle – déplacement en bus – participation : 60€ - réservé aux adhérents du jumelage – inscriptions jusqu'au 15 mai sur jm.prats@jumelage-lechesnay.fr ■

Contact : 50 rue de Versailles - permanence les samedis (hors vacances scolaires) de 10 h 30 à 12 h 30 - 06 12 52 59 69 - www.jumelage-lechesnay.fr www.facebook.fr/jumelagelechesnay - jm.prats@jumelage-lechesnay.fr



MOUVEMENT EUROPÉEN

• **Samedi 20 mai** de 9 h 30 à 12 h : petit-déjeuner débat à l'Hôtel Mercure Parly 2 sur le thème « Trump et l'avenir de la politique commerciale européenne » avec Elvire Fabry, chercheur sénior à l'Institut Jacques Delors depuis 2009. TAFTA – TTIP – CETA : que se cache-t-il derrière ces abréviations en anglais qui font couler tellement d'encre et provoquent des importantes démonstrations ? Il s'agit tout simplement des projets des traités commerciaux transatlantiques principalement avec les Etats-Unis. L'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis ajoute certainement une nouvelle complexité à la réalisation de ce traité ■

**Contact: Herbert Colonius
06 08 01 00 56
herbert.colonius@wanadoo.fr**



AVF

• **Jeudi 8 juin** : sortie annuelle à Villecresnes. Immersion dans le monde de la piraterie du XVIII^e siècle au restaurant « Le repaire des pirates ». Repas et animations incluses (magie de proximité de table, spectacle de magie scénique, chorégraphie de flibustiers, quizz musical et animation musicale). Rdv à 10 h 30 place du 18 juin ■

Inscriptions auprès de Mme Le Goff ou Mme Imbault.



LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS « LE CHESNAY-EXELMANS »

• **Jeudi 11 mai** à 14 h 30 : Sylvain Dagonne est invité à propos de son livre « Le mystère de la Tour grise », une enquête policière au Moyen-Age. Libre participation aux frais ■

**Contact : 4 boulevard Exelmans
01 39 66 09 88
cbpt.exelmans@gmail.com**



CAMÉRA CLUB DU CHESNAY

• **Mardi 9 mai** : techniques de montage
• **Mardi 16 mai** : présentation des films du National ■

**Contact :
4 avenue du Docteur Schweitzer
Michel Ridder, président,
01 39 66 03 39
Darius Kadivar, chargé
de communication,
06 87 12 07 66**

INCIDENCE CHORÉGRAPHIQUE

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE
DE LA PIANISTE **EDNA STERN**
ET DE LA DANSEUSE ÉTOILE **AGNÈS LETESTU**
AVEC LES DANSEURS ET SOLISTES
DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS

DIRECTION ARTISTIQUE : **BRUNO BOUCHÉ**
COPRODUCTION : **INCIDENCE CHORÉGRAPHIQUE**
THÉÂTRE IMPÉRIAL DE COMPIÈGNE
DURÉE : **1H50 AVEC ENTRACTE**

« Ombre et lumière »

Incidence Chorégraphique propose un programme inédit de pièces pour piano qui met à l'honneur deux étoiles : l'une de la danse et l'autre de la musique. Ce programme souligne la dualité complémentaire entre danse et musique et dresse un parallèle avec le couple ombre / lumière.

Jean-Sébastien Bach écrit une musique harmonieuse tournée vers Dieu et le Paradis ; Franz Liszt s'inspire du chaos, des Enfers, du Diable. Alexandre Scriabine relie l'extase et l'acte créateur aux forces mystérieuses et aux obscures profondeurs. Cette dialectique entre ombre et lumière, cette double attirance entre le désir qui nous élève et celui qui nous détruit, ces deux parts de l'Homme sont au cœur de l'œuvre de Bruno Bouché. C'est un cadeau exceptionnel que nous fait cette saison Bruno Bouché en associant la pianiste Edna Stern, à la danseuse étoile Agnès Letestu, extraordinaire artiste mondialement reconnue. Que l'on soit ou non connaisseur de danse contemporaine, c'est une proposition artistique originale à venir découvrir aussi pour la partie musicale, véritable patchwork des chefs-d'œuvre du grand répertoire pour piano ■

DANSE

À LA GRANDE SCÈNE

17 SAMEDI - 20 H 30
JUIN

1^{re} série : 39 € - 2^e série : 35 €
moins de 26 ans : 28 €

BILLETTERIE

OUVERTE

Billetterie : Caisse mairie, bibliothèque, réseau FNAC - 0 892 68 36 22 (0,34 € / min) - www.fnac.com

La grande Scène du Chesnay - 37 rue Caruel de St Martin - Parking gratuit - Contact : Pôle Culturel au 01 39 23 23 39

À LA GRANDE SCÈNE



MUSIQUE

10 MERCREDI - 20H30
MAI

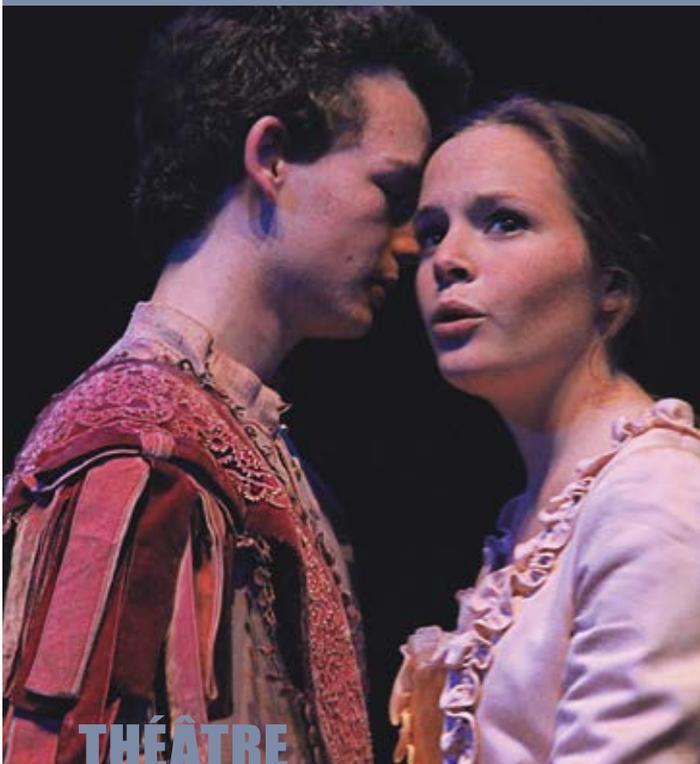
LA MUSIQUE POUR TOUS

FRÉDÉRIC CHOPIN
 AVEC LA PIANISTE
 EMMANUELLE SWIERCZ

Placement libre - plein tarif : 8^e - moins de 26 ans : 3^e
 Billetterie ouverte

C'est dans la musique de Frédéric Chopin que nous l'entendrons, un compositeur dont elle sait traduire sans emphase, avec une rare intériorité, l'intime pensée. Au programme : Valses, Ballades et Nocturnes ■

À LA GRANDE SCÈNE



THÉÂTRE

15 LUNDI
MAI-19H30 **19** VENDREDI
MAI

8^E FESTIVAL INTERSCOLAIRE DE THÉÂTRE

SOUS LA PRÉSIDENTE
 D'HONNEUR D'ÉRIC
 EMMANUEL SCHMITT

SAMEDI 20 MAI - 20 h 30 : SOIRÉE DE CLÔTURE
 REMISE DES PRIX - ENTRÉE LIBRE

Placement libre - plein tarif : 5^e - moins de 26 ans : 2^e
 Billetterie ouverte

Créés en 1975 par Marcelle Tassencourt et Colette Haumont, les ateliers théâtre des lycées Hoche et La Bruyère ont poursuivi ces quinze dernières années leur route au Chesnay avec leurs représentations en fin de saison au théâtre Nouvelle-France. Depuis sept ans, ils participent avec talent au Festival Interscolaire de Théâtre du Chesnay, rejoints il y a trois ans par les cours de théâtre lycéen de la ville ainsi que par l'Atelier théâtre du collège Charles-Péguy. Ce sont maintenant près de trente spectacles qui sont présentés chaque année avec plus de cent participants. Chaque troupe a une demi-heure pour s'exprimer devant le jury avant une soirée exceptionnelle qui vient clôturer la semaine avec la remise des prix. Depuis 2016, l'auteur, dramaturge, metteur en scène et comédien Éric-Emmanuel Schmi nous fait l'honneur de parrainer le festival ■

À la bibliothèque

37 rue Caruel de St Martin
Parking gratuit - 01 39 23 23 87

www.labibliothequeduchesnay.fr

Horaires

Mardi : 10 h – 21 h / Mercredi : 10 h – 18 h

Jeudi : 14 h – 18 h / Vendredi : 10 h – 18 h

Samedi : 10 h – 18 h

LES RENDEZ-VOUS

BÉBÉS LECTEURS

Lectures et comptines pour les bébés
de 0 à 3 ans de 10 h 30 à 11 h 30

- **Samedis 20 mai et 3 juin**

CONTES ET RACONTE

Heure du conte à partir de 4 ans de 16 h à 17 h

- **Mercredi 17 mai** : coups de cœur des bibliothécaires

L'HEURE DU CODE

Les enfants (à partir de 6 ans) et leurs parents s'emparent de différents outils de programmation, des jeux et puzzles algorithmiques, des environnements de développement, des langages.

Réservation obligatoire au 01 39 23 23 87

- **Samedi 20 mai** de 10 h 30 à 12 h : construire un mini robot avec Loupiot

LES MEILLEURES APPLIS

De 5 à 8 ans

Découvrez une nouvelle façon de lire, de jouer ou de créer avec les tablettes ! Une séance riche en surprises qui alterne temps de jeux sur écrans, lectures et activités ludiques.

Réservation obligatoire au 01 39 23 23 87

- **Mercredi 24 mai** de 16 h à 17 h

GOÛTERS CULTURE

Un moment convivial dédié aux seniors de 14 h à 16 h à la résidence des Chênes Verts. Réservation obligatoire à la bibliothèque (01 39 23 23 87) ou à la Résidence des Chênes Verts (01 39 23 23 56)

- **Jeudi 18 mai** – Aux Chênes Verts :

« Evocation de Victor Baltard, architecte des Halles de Paris » par Dominique Léger (son descendant direct)

- **Jeudi 1^{er} juin** – Hall de La grande Scène :

« Les Croqueuses de mots », saynètes autour du comique (J.M. Ribes, Jean-Paul Alègre...)



OPÉRATION RÉVISIO

Du mardi 6 au samedi 17 juin

Recherche de tuteurs bénévoles

Si vous avez du temps disponible (quelques heures par semaine) et des compétences dans les matières scientifiques au programme, merci de contacter la bibliothèque au 01 39 23 23 87 ou par mail à bibliotheque@lechesnay.fr

20
SAMEDI
MAI

21
DIMANCHE
MAI

Salon de créateurs et d'artistes



Samedi 20 et
dimanche 21 mai

Noisy-Le-Roi,
Anciennes Écuries
Bois, verre, papier,
tissu, céramique,
sculpture, peinture,
gravure...

18
JEUDI
MAI

20
SAMEDI
MAI



Autour de la photo avec L'UPAC

Fondé en 1937,
le Club Photo du Chesnay
fête cette année ses 80 ans !
L'occasion de mettre
à la photographie
à l'honneur au mois
de mai à la bibliothèque.

NS 2017

Pendant ces 2 semaines,
ouverture jusqu'à 21 h les
mardis et jusqu'à 20 h les
mercredis, jeudis, vendredis
et samedis pour **les élèves et
étudiants exclusivement** ■

13

SAMEDI - MAI
10H À 12H - 14H À 17H

Découverte de la photo argentique

à l'ancienne et de sa technique
de développement dans le laboratoire
de l'association (50 rue de Versailles).

17

MERCREDI
MAI-15H À 17H

Découverte de Photoshop Elements

pour apprendre à travailler et retoucher
vos photos numériques (lumière,
cadrage, détourage...).

20

SAMEDI
MAI-15H À 17H

« Apprivoisez votre appareil photo »

pour apprendre les règles
de base pour bien utiliser
votre appareil Reflex, hybride
ou compact paramétrable.

*Découvrez également dans le parcours d'exposition
une sélection des plus belles photographies de l'association
(du 4 au 18 mai photographie animalière,
puis du 18 mai au 1^{er} juin photographie
de paysages urbains).*

Brocante de livres

Du jeudi 18 au samedi 20 mai

aux horaires d'ouverture
de la bibliothèque

Romans, documentaires,
albums, BD sortis de l'inventaire
de la bibliothèque...

Ils vous attendent pour
une seconde vie ! Petits et grands,
chacun y trouvera son compte.

Tarifs : 1[€] (romans, BD et petits
formats) et 2[€] (beaux livres et grands
formats) N'hésitez pas à venir avec
un cabas, un panier ou un sac réu-
tilisable. Tous moyens de paiement
acceptés (CB, espèces, chèques)

Renseignements au 01 39 23 23 87

YPARAH
CRYSTAL & CERAMIC
Créateur de bijoux

OFFRE SPÉCIALE
« LE CHESNAY »

-30%

AVEC LE CODE: **CHESNAY30**

WWW.YPARAH.COM
Conseillère de vente au : 01 39 49 95 45

BIJOUX À PARTIR DE 29€

AF POSE
ARTISAN MENUISIER DEPUIS 1998

06 16 56 30 50

afpose@orange.fr

AF POSE - Emmanuel PORTIER
8, rue Racine - 78150 Le Chesnay

MENUISERIE - AGENCEMENT - SERRURERIE

- Fenêtres PVC, alu, bois (à l'ancienne), coulissantes (type Parly 2).
- Portes garage / entrée / palière (blindée).
- Toutes fermetures, serrure haute sécurité.
- Persiennes, volets (roulants avec motorisation).
- Bibliothèques, placards, dressings, menuiserie sur mesure.
- Cuisines, parquets, escaliers, garde-corps.
- Isolation, aménagement de combles, bardage, terrasses.

AGRÉÉ RGE
AIDES FINANCIÈRES ET DÉDUCTIONS FISCALES

Résidence Services
du studio aux 3 pièces
vente ou location

Chez vous...
sécurité et services en plus !

Les Symphoniales
11 rue Pierre Clostermann Le Chesnay
à proximité du Centre Commercial Parly 2
et du parc du Château de Versailles.

www.symphoniales.fr 01 39 55 09 09

création_marcboyle.com

Arthur Bonnet
Cuisine & Rangement

28, rue de Satory - 78000 Versailles

MONPOIX

Depuis 1975 à Versailles

*Etude, conception
et réalisation de
vos projets*

Tél: 01 39 50 62 98
www.monpoix.fr

Alice Le chic à la française

L'Équipe du Chesnay avec Philippe Brillault

On aurait découvert des noix de coco au Chesnay !

Le vote du budget 2017 en Conseil Municipal a donné lieu à des propos pour le moins surréalistes. À entendre certains groupes d'opposition, la commune serait trop bien gérée et il tomberait des « noix de coco » sur la ville.

De fait, la présentation du compte administratif 2016 a montré que la gestion rigoureuse et raisonnée du Groupe Majoritaire a permis de faire face à la baisse continue des dotations et à l'augmentation des prélèvements de péréquation par l'État, sans recourir à la hausse des taxes communales auprès des Chesnaysiens.

Le budget de la ville, un acte majeur de la vie municipale, traduit des choix politiques et une vision de l'avenir de la ville. Il répond à une double volonté du Groupe Majoritaire : maîtriser les dépenses par des mesures d'optimisation des moyens mis en œuvre (amélioration de l'organisation, économies d'énergie, renégociation de contrats...) mais aussi maintenir une capacité d'investissement pour rénover le patrimoine et faire évoluer les infrastructures de la ville avec l'objectif de toujours faire mieux au service des habitants.

C'est une attitude responsable et sécurisante pour l'avenir de notre commune. Donc point de noix de coco ni de profits faciles, mais une réflexion à long terme et une attention permanente à l'équilibre des finances, tout en gardant une politique ambitieuse et dynamique tournée vers l'avenir.

Nicole Alquier, adjointe au maire, déléguée au contrôle de gestion des associations subventionnées par la ville

Le Chesnay C Vous

Budget 2017 : peut (beaucoup) mieux faire

Nous saluons 2 progrès dans le budget de la ville : le projet de travaux destinés à faire, enfin, de vraies économies d'énergie et la mise en place d'une programmation triennale des investissements, demandée par la Cour des Comptes et que nous réclamons depuis 15 ans... Certaines évidences sont longues à s'imposer ! En revanche, nous ne cautionnons pas le budget très peu réaliste du maire et de son équipe : des prévisions de dépenses de fonctionnement nettement surévaluées, en contradiction avec la déclaration d'intention de les réduire, préparent un bénéfice important mais affecté à rien... En investissements, idem : des prévisions de dépenses que nous ne réaliserons qu'à moitié, comme toutes les années précédentes parce que nous n'avons pas les moyens humains d'en gérer plus, équilibrées par des ventes d'actifs et des emprunts que nous n'avons pas besoin de faire... Tout ça peut paraître vertueux et l'équipe du maire ne manquera pas de nous le faire savoir à grand bruit. Pas pour une ville qui n'a pas à faire de réserves en camouflant de futurs profits faciles mais qui doit à ses administrés un budget réaliste et précis où l'utilisation des ressources (des chesnaysiens) est prévue de façon transparente et optimisée. Quand, de plus, dans cet à-peu-près, il est prévu d'augmenter de 30 % les indemnités des élus et le budget communication, mais de zéro les aides aux associations, il est urgent de dire NON.

Louis-Marie Soleille et Dominique Forget - louis-marie.soleille@lechesnay.fr

Ensemble à gauche pour Le Chesnay

Sans surprise

L'importance des scrutins en cours ne doit pas nous faire oublier la vie locale. Au risque de paraître décalé, revenons donc sur le vote du budget intervenu le mois dernier. C'est sans surprise que nous avons écouté, à cette occasion, l'habituelle plainte de monsieur le maire fustigeant un Etat de moins en moins généreux et de plus en plus prédateur. Rendons-lui cette justice : c'est de longue tradition, avec plus ou moins de retenue suivant la majorité en place. Cependant, il ne manque pas d'applaudir lorsqu'il entend dire, par ailleurs, que la France est en virtuelle faillite et que des économies drastiques sont indispensables. Va comprendre ! A moins de penser que la ceinture serrée ne peut être que pour les autres. Par contre ne doutons pas que de nombreuses villes, de l'importance de la nôtre, seraient satisfaites de disposer, comme le Chesnay, d'une enveloppe de 63 millions d'euros. De pouvoir au surplus consacrer près de 17 en investissements ; pas lieu de pleurer misère, au contraire. De nombreux choix étaient donc possibles. Nous ne pouvions nous associer à ceux qui ont été faits. Ils ont donné la part trop belle à des opérations patrimoniales contestables et à la satisfaction intéressée d'un électorat bien identifié. Pas davantage d'accord pour que justice sociale et solidarité soient confondues avec la charité et que le développement durable se réduise aux seules économies d'énergie.

Claire Mourier - claire.mourier@lechesnay.fr

Claude Meunier - claude.meunier@lechesnay.fr

<http://www.lechesnay-a-gauche.org>

Le Chesnay Avenir

Prosélytisme mormon : acte 1

Le temple des mormons vient « d'ouvrir ses portes », avec un discours inaugural du maire, tout à fait inapproprié dans un lieu culturel privé. La Miviludes et l'UNADFI se soucient de leurs déviances sectaires : isolement, dîme (10% des revenus), emprise. Des victimes témoignent.

Mais autant ce temple sera totalement hermétique, autant ils cherchent à infiltrer sournoisement les sphères d'influence, pour convertir l'humanité entière, morts compris.

Les agents municipaux sont les premières cibles. Ils sont « invités » à cette cérémonie sur leur temps de travail ! Avec inscription auprès du cabinet du Maire, dont Madame Père-Brillault est la Directrice, qui leur livre la liste. Est-il normal que les Chesnaysiens paient environ 1000 heures de salaires pour que nos fonctionnaires soient « évangélisés » contre leur gré, dans une période sensible où les thèmes de laïcité et de neutralité dans les administrations publiques sont combattus par d'autres ?

Pas moins de 20 caméras protègent leur temple, dont certaines gracieusement reliées au CSU de la ville, avec les boîtiers sur leur domaine, incontrôlables.

Notez que la Mairie de Versailles a refusé, elle, de s'associer à cette cérémonie prosélyte pour ses agents...

Patrick Bonnehon et Martine Bellier

www.lechesnayavenir.com

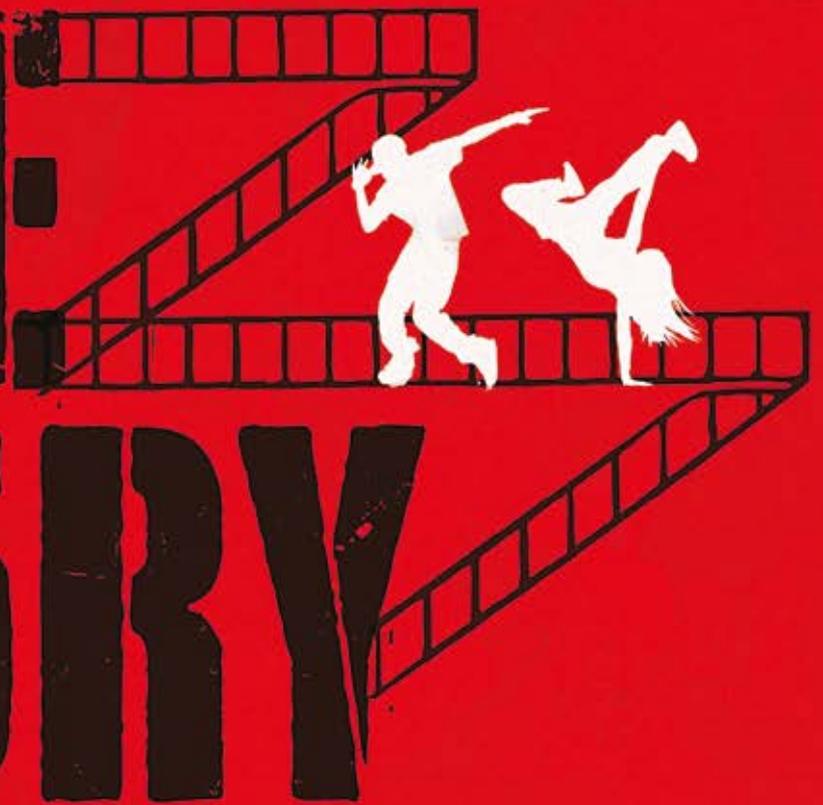
URBAN STYLE

DIRECTEUR ARTISTIQUE : AHMED DIARRA
AVEC FLOW DANCE ACADEMY / M_DAY / AFRO SWING
PRÉSENTÉ PAR CISSÉ YATERA
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AFRO SWING
ET SON CHOREGRAPHE ERIC M'PASSI

HIP HOP

SIDE

STORY



SAMEDI 13 MAI 2017 - 20H30
À LA GRANDE SCÈNE DU CHESNAY

PLACEMENT LIBRE - PLEIN TARIF : 12 €

MOINS DE 26 ANS : 7 €

BILLETTERIE : CAISSE MAIRIE, BIBLIOTHÈQUE
ET RÉSEAU FNAC - WWW.FNAC.COM - 0 892 68 36 22 (0,34 €/MIN)

LA grande
Scène
DU CHESNAY